

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION Premier projet de règlement de zonage numéro 483-35-U

Aux personnes intéressées par le Premier projet de règlement de zonage numéro 483-35-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2024, le conseil a adopté le Premier projet de règlement de zonage numéro 483-35-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U afin de renforcer les dispositions réglementaires ayant trait à l'aménagement des grands espaces de stationnement et à la préservation des arbres sur son territoire dans une optique de développement durable et afin d'atténuer les effets de la minéralisation des espaces.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 juin 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le Premier projet de règlement numéro 483-35-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le Premier projet de règlement de zonage numéro 483-35-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement concerne l'ensemble des zones du territoire de la ville de Carignan, à l'exception de l'article 30 du projet de règlement qui concerne spécifiquement les zones H-001, H-002, H-003, H-004, H-005, H-008, H-009 et H-010 (Île Goyer), H-015 (Île Demers), H-022, H-023, H-025, H-026 et H-027 (Île-aux-Lièvre, IDI-188 (coin de la route 112 et du chemin Bellevue), H-232 (section nord du boulevard Desourdy), C-239 (Lareau et Bouthillier au nord de la route 112), H-461, H-462, H-463, H-464 et H-465 (secteur du Domaine), ainsi que C-574, H-575, H-576, H-577, H-578, H-579, H-581 (secteur Sainte-Thérèse);
5. Le Premier projet de règlement de zonage numéro 483-35-U peut être consulté à l'hôtel de ville auprès de la Direction du greffe durant les heures normales de bureau ou en faisant la demande, par écrit, à l'adresse courriel suivante : greffe@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 6 mai 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, M^e Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville le 6 mai 2024.

Donné à Carignan, ce 6 mai 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim